

**MINISTÈRE DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET
DE LA CULTURE**

**Gestionnaire de projets archéologiques
(Échelle salariale 5)**

Fredericton

CONCOURS PUBLIC

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture est à la recherche d'un ou d'une gestionnaire de projets archéologiques qui se joindra à l'équipe de la Direction des services d'archéologie à Fredericton.

En tant que membre de l'équipe des travaux d'archéologie sur le terrain, le/la gestionnaire de projets archéologiques est chargé(e) de surveiller les études d'impact archéologique pour des projets d'exploitation des ressources du secteur privé et des projets de la Couronne.

Relevant du directeur, la personne choisie aura les responsabilités suivantes :

- Répondre aux demandes du secteur privé et de la Couronne relatives aux études d'impact sur le patrimoine archéologique afin de s'assurer que les projets respectent les Lignes directrices et procédures pour la conduite des évaluations archéologiques professionnelles au Nouveau-Brunswick et la *Loi sur la conservation du patrimoine*. Cette tâche comprend la supervision et le contrôle des études d'impact sur le patrimoine archéologique durant les phases de planification, de conception et de construction, y compris l'élaboration de budgets en consultation avec le MTI.
- Superviser le travail des techniciens de fouilles archéologiques afin de s'assurer que tous les travaux de reconnaissance archéologique sont réalisés selon les normes professionnelles et dans les délais prévus.
- Demander des permis de travaux archéologiques sur le terrain et rédiger des rapports qui seront présentés à l'organisme de réglementation pour toutes les études d'impact archéologique qui sont menées;
- Faire des recherches préliminaires ainsi que dans les archives pour tous les projets qui exigent une étude d'impact archéologique.
- Participer aux travaux sur le terrain et aux projets de recherche de la Direction des services d'archéologie, au besoin;
- Prendre part à la consultation des Premières Nations au sujet des études d'impact archéologique;
- Présenter des exposés au public ou à des professionnels, sur demande.

QUALIFICATIONS ESSENTIELLES : Être titulaire d'une maîtrise avec spécialisation en archéologie et compter au moins cinq (5) années d'expérience en gestion de ressources culturelles ou en recherche archéologique dans le cadre de travaux sur le terrain, y compris six (6) mois d'expérience pratique en archéologie au Nouveau-Brunswick, six (6) mois d'expérience en supervision du travail sur le terrain et une (1) année d'expérience en gestion de projet de recherche.

La personne retenue devra également connaître les lois et les règlements provinciaux et fédéraux portant sur les études d'impact sur l'environnement et les ressources non renouvelables du patrimoine culturel.

L'équivalent en formation et en expérience pourrait être considéré.

S'il n'y a pas de candidats qui possèdent les qualifications essentielles susmentionnées, nous pourrions considérer les candidats qui possèdent les qualifications suivantes et faire une nomination à une classification inférieure :

Être titulaire d'une maîtrise avec spécialisation en archéologie et compter au moins quatre (4) années d'expérience en gestion de ressources culturelles ou en recherche archéologique dans le cadre de travaux sur le terrain, y compris six (6) mois d'expérience pratique en archéologie au Nouveau-Brunswick, six (6) mois d'expérience en supervision du travail sur le terrain et une (1) année d'expérience en gestion de projet de recherche.

La connaissance de l'anglais parlé et écrit et du français parlé est nécessaire. Veuillez indiquer votre capacité linguistique.

Les personnes candidates doivent faire clairement état des qualifications essentielles afin que leur candidature ne soit pas rejetée. Veuillez indiquer dans votre curriculum vitae la langue dans laquelle vous voulez qu'on vous évalue.

QUALIFICATIONS CONSTITUANT UN ATOUT : La préférence peut être accordée aux candidats possédant :

- La connaissance des politiques et procédures internes du gouvernement ayant trait aux questions de gestion du patrimoine archéologique

EXIGENCES OPÉRATIONNELLES : La personne choisie devra voyager partout dans la province en plus d'assister à des réunions qui ont lieu le soir ou en fin de semaine.

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES : La personne choisie possédera les compétences comportementales suivantes : communication interactive efficace; engagement organisationnel; raisonnement analytique/jugement; intégrité et orientation service à la clientèle.

COMPÉTENCES TECHNIQUES : La personne choisie possédera les compétences techniques suivantes : expertise et connaissances spécialisées du sujet; gestion de projets; sens de la planification et de l'organisation et Connaissance spécialisée des lois pertinentes, du processus judiciaire, de la procédure juridique et des précédents jurisprudentiels.

Les détails du curriculum vitae doivent être présentés en ordre chronologique en indiquant les années et les mois pour la formation et les emplois à temps partiel ou à temps plein.

TRAITEMENT :

Échelle salariale 5 - de 2 099 \$ à 2 932 \$ à la quinzaine.

Échelle salariale 4 - de 1 835 \$ à 2 565 \$ à la quinzaine.

Nous encourageons les postulants à poser leur candidature en ligne à <https://www.ere.gnb.ca/competition.aspx?lang=F&t=Y>, par courriel à **maryse.mcfarlane@snb.ca** ou par la poste à l'adresse suivante au plus tard le **4 août 2017** en précisant le numéro du concours **TPC-17-11**.

Ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture
Direction des ressources humaines
Place Marysville, C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
506-453-3115

Nous désirons remercier tous les postulants de l'intérêt manifesté pour le poste, mais nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus.

Selon la *Loi sur la fonction publique*, les candidats inscrits au [programme d'égalité d'accès à l'emploi](#) et les anciens combattants, qui démontrent qu'ils sont parmi les plus qualifiés auront la préférence au moment de la nomination.

Nous préconisons un environnement où les produits parfumés sont utilisés avec discrétion.
Nous offrons l'égalité d'accès à l'emploi.